



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL CITOYEN EGASSIERAL

DU 6 JUIN 2018

Etaient présents :

MESDAMES : OLIVES, CALVIERES, HAMMEUR, CALAS, FERNANDEZ, KHADRI (Chargée de Mission CC), MARTIN

MRS : FLOURON ; MARTINEZ, ROUANET

Absents et excusés : MRS PAIRO, BAZAN, TOURNIER

La séance est ouverte à 18h30 par Madame CALVIERE.

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Madame CAMERLO et Madame KHADRI ont pris les notes.

2) Approbation du Procès-verbal du 2.02.2018

Des modifications ont été apportées par Madame Khadri.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Citoyen.

3) Intervention de Madame MARTIN chargée de Mission Bourg en Lumière

Intervention de Madame Martin pour nous informer des projets sur le quartier Bourg , quartier Cité ainsi que la redynamisation du Cœur de Ville.

Des réalisations faites en 2017 et poursuivies en 2018.

- Un Plan d'Action a été mis en place et validé par le Grand Narbonne, l'Etat ...et en cohésion avec les habitants et le Conseil Citoyen pour l'amélioration des quartiers Bourg et Cité.
- Amélioration de la Place des 4 Fontaines pour une meilleure visibilité des commerces.
- Eglise Lamourquier : accord de démolition d'un garage attenant à une maison à coté de l'Eglise par mesure de sécurité
- Eglise St Paul : les vestiges ont été protégés. Mise en place d'Oliviers pour enjoliver cette place. L'Hôpital de Narbonne prévoit une extension à cet endroit.
- Amélioration de la qualité de vie et du lien social du quartier avec la mise en place d'une Brigade d'Information Civique constituée de jeunes avec un projet professionnel. Distribution des flyers pour sensibiliser les habitants aux incivilités commises (stationnement, encombrants, déchets canins ...).
La même chose a été faite sur quartier Cité.
- Cœur de Ville : action sur le ramassage des mégots, distribution de cendrier jetable par les commerçants.
- Installation de nouvelles caméras de surveillance.
- Redynamisation des commerces du centre-ville notamment avec des illuminations à Noël Place de la Parerie, des animations Place des 4 Fontaines
- Valoriser le culturel et le patrimoine de la ville.

2018

- Valorisation des monuments comme la « Maison des 3 Nourrices » en partenariat avec l'Office du tourisme pour une meilleure visite guidée du patrimoine narbonnais.
- Bourg et Parerie : réfection de ce quartier afin de redynamiser les commerces.
- Gros problème de logements insalubres : Monsieur le Maire a pris la décision le 24.05.18 de mettre en place « le permis de louer », c'est-à-dire que les propriétaires n'auront l'autorisation de louer leur bien que si celui-ci est aux normes de décence sinon il y aura refus.
Monsieur le Maire attend la validité du Préfet de l'Aude.
- Mise en place de l'ADIL : infos sur les logements (location, achat, travaux ...) qui se situe au RDC de la « Maison des 3 Nourrices » Permanence le vendredi faite par des professionnels (juristes ...)
- Dynamisation aussi pour les commerces éphémères.
- Mise en place de pistes cyclables côté Gare
- Un Plan d'Action CŒUR DE VILLE a été lancé par le gouvernement : la candidature de Narbonne a été retenue, des fonds vont être débloqués sur 5 ans pour lancer les actions.
Une convention doit être signée pour septembre 2018.

Nous remercions tous Madame MARTIN pour son intervention et sa compétence.

4) Compte-rendu des réunions interconseils par celles/ceux qui y ont assistés

Les personnes présentes au Conseil Citoyen ont exposé le contenu de ces réunions.

5) Doléances : remontées et retours

- Les toutounettes Eglise St Bernadette et Rue Auguste Limouzy n'ont pas encore été mises en place. Madame Khadri prend note :



Réponse Ville de Narbonne
Demande d'installation de toutounet - en cours de traitement

- Problème encore de rats dans le quartier EGASSIAIRAL. Madame Khadri prend note de l'adresse d'un membre du conseil pour l'intervention :



Réponse Ville de Narbonne

Dératisation effectuée dans les avaloirs fluviaux. Cependant, le technicien en charge de ce dispositif nous informe que les rats qui monteraient aux arbres et sur les toits sont des frugivores (mangeurs de fruits) et ne vivent pas dans les égouts mais plutôt dans les combles, dans les arbres...

(Les rats des champs sont visibles sur les toits, arbres, murs contrairement aux rats d'égout).

Aussi, le secteur désigné pour cette dératisation est pourvu de jardins fruitiers (propriétés privées), pour plus d'efficacité les propriétaires devraient également traiter leurs espaces.

Dans le cadre-là, la législation européenne va interdire l'utilisation de ce genre de produit. Par anticipation et par mesure de précaution la Collectivité ne délivre plus de «mort aux rats».

NB. : Dans le cadre de normes Européenne ; une formation spécifique afin que l'agent de la ville en charge de la dératisation puisse dératisation ou de manipuler des produits similaires, de plus sans ce certificat la Ville ne peut acheter de produits.

6) Inscription au séminaire du 16.06.18 et fixation de la date de réunion de rentrée

Madame Khadri a sollicité à nouveau les membres du conseil, d'autres personnes se sont inscrites.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 5 septembre 2018.

Clôture de la séance à 20h30.